

La majorité des personnes auront, dans leur existence, à faire face à quatre dépenses importantes :

- le financement des études (ou de la formation),
- l'achat ou la location-vente d'une automobile,
- le logement,
- les enfants.

### LE FINANCEMENT DES ÉTUDES OU DE LA FORMATION

Pour illustrer notre propos, nous partirons du principe que vous envisagez de poursuivre vos études à vos frais ou que vous allez suivre une formation qui ne sera pas gratuite.



#### Plan de financement des études

Essayez de faire cette activité en moins de deux minutes. Ceux d'entre vous qui envisagent de poursuivre leurs études, trouveront dans cette activité un plan pour les financer. Évaluez vos dépenses et vos revenus annuels. Le budget type de la page suivante pourrait vous être utile.

De solides études représentent, en principe, un investissement important qui aura des retombées sur votre rémunération pour le reste de votre existence. Vous pensez peut-être avoir de bonnes raisons de ne pas poursuivre vos études ; mais, attention, assurez-vous que ce sont de *bonnes* raisons. En effet, il est souvent avantageux de posséder des diplômes reconnus. Si le manque d'argent vous empêche d'envisager des études supérieures, il est d'autant plus important d'organiser vos finances, de façon à pouvoir reprendre des études ultérieurement.

**BUDGET TYPE****COÛTS****Dépenses courantes mensuelles**

Logement (eau, gaz, électricité compris) \_\_\_\_\_

Alimentation \_\_\_\_\_

Transport public \_\_\_\_\_

Divers : téléphone, soins personnels  
et médicaux \_\_\_\_\_**Total des dépenses courantes mensuelles** \_\_\_\_\_  
(sauf vêtements et loisirs)**Total des dépenses courantes pour**  
**l'année scolaire = (huit mois)** \_\_\_\_\_**Dépenses liées aux études, par année scolaire**

Droits d'inscription \_\_\_\_\_

Livres et fournitures \_\_\_\_\_

Emménagement en chambre  
d'étudiant, etc. \_\_\_\_\_Transport pour retour à la maison  
aux vacances \_\_\_\_\_**Total des dépenses liées aux études pour**  
**l'année scolaire = (huit mois)** \_\_\_\_\_**Total général par année scolaire** \_\_\_\_\_**SOURCES DE REVENUS****Participation des parents, par année scolaire** \_\_\_\_\_**Participation personnelle, par année scolaire**Revenus du travail d'été après impôts et  
dépenses courantes \_\_\_\_\_

Bourses et prix \_\_\_\_\_

Économies et placements \_\_\_\_\_

**Total de votre participation** \_\_\_\_\_**Total de vos revenus, par année scolaire** \_\_\_\_\_

Si le total des coûts prévus dépasse celui des revenus escomptés, il faudra peut-être envisager de contracter un prêt. Mais n'oubliez pas qu'un prêt est une dette qu'il faudra rembourser à un moment ou à un autre.

S'endetter pour faire des études est chose courante de nos jours et le sera probablement encore plus à l'avenir, étant donné l'augmentation des frais de scolarité. Ceci peut être un placement sûr si les études que vous entreprenez vous assureront un revenu permettant le remboursement du prêt. L'idéal serait que le prêt aide à financer des études qui permettront à l'emprunteur de gagner davantage dans le courant de sa vie qu'il n'aurait pu le faire sans l'argent du prêt. Dans ce cas-là, ce sera un bon placement.

La situation se complique lorsque les emprunts affectés à des études ne procurent, en fin de compte, à l'emprunteur aucun revenu — ou un revenu qui n'est pas supérieur à ce qu'il aurait été sans les études. De nos jours, il n'est pas rare de voir des étudiants quitter le collège ou l'université avec des dettes de 15 000 à 25 000 \$. Il faut avouer que c'est un lourd fardeau pour quelqu'un qui commence dans la vie. Il faut aussi savoir que les années de collège ou d'université représentent un manque à gagner, c'est-à-dire la perte d'un revenu qui aurait pu exister si l'on avait travaillé.

C'est la raison pour laquelle il est important de prendre les meilleures options et les meilleures orientations de carrière possibles. Emprunter pour faire des études peut être une très bonne décision mais, comme tout placement, on la jugera sur ses résultats et sur les avantages qu'elle pourra procurer.

## CONSEILS POUR L'ACHAT D'UNE VOITURE

Pour de nombreux Canadiens, l'un des premiers gros achats sera celui d'une voiture. Nous donnons ici quelques conseils généraux pour vous aider à prendre une bonne décision.

- Ne négligez aucune possibilité :
  - les concessionnaires,
  - les ventes de particulier à particulier,
  - les véhicules saisis et revendus,
  - les loueurs de voitures,
  - les taxis et les voitures de police (en sachant, cependant, que ces véhicules ont probablement été mis à rude épreuve).

Faites cette recherche avec sérieux. Regardez autour de vous. Lisez. Prenez connaissance des lois qui assurent votre protection dans ce domaine. Comparez les prix des véhicules exposés à ceux qui sont affichés dans les journaux. Sachez quel type de voiture vous voulez avant de commencer à chercher, et sachez combien elle devrait coûter.

- N'achetez jamais de voiture d'occasion sans la faire au préalable vérifier par un mécanicien.
- Si vous achetez un véhicule d'occasion, voici ce qu'il faut vérifier :
  - la rouille sur la carrosserie et sous le châssis,
  - la compression du moteur — un garagiste le fera pour vous et vous dira si le moteur est en bon état,
  - s'il a été repeint,
  - s'il a été accidenté,

- s'il y a du flottement de droite à gauche dans les routes avant, ce qui signalerait un problème du train avant,
  - si les pneus sont usés de façon inégale, ce qui signalerait un problème d'équilibrage,
  - s'il rebondit plusieurs fois lorsque vous appuyez dessus, ce qui signalerait un problème d'amortisseurs,
  - s'il y a du jeu dans le volant,
  - la précision des freins pendant l'essai sur route,
  - la fumée qui sort du pot d'échappement (elle doit être blanche ; si elle est noire ou bleue, il y a un problème),
  - d'éventuelles fuites sous le véhicule (laissez-le au même endroit pendant un certain temps, puis déplacez-le et vérifiez),
  - l'accélération et le passage des vitesses,
  - la tenue de route dans les virages,
  - l'état du système d'échappement (rouille, etc.),
  - l'usure des garnitures intérieures.
- Fixez-vous la somme que vous voulez dépenser et tenez-vous y.
  - Si vous achetez une voiture d'occasion, assurez-vous qu'elle n'est assujettie à aucun droit de nantissement, autrement dit que personne n'a fait, par exemple, un emprunt en prenant le véhicule comme garantie. En effet, si elle est assujettie à ce droit, elle pourra vous être reprise afin d'être vendue pour payer la dette.
  - Retraced son histoire. Prenez contact avec les précédents propriétaires, si vous le pouvez, en vous aidant des dossiers du ministère des transports.
  - Marchandez. Négociez. D'ailleurs, faites-le aussi si vous achetez une voiture neuve — les concessionnaires ont une certaine marge de manœuvre.
  - Achetez de préférence en hiver, à une époque où la demande est moins grande ; vous ferez peut-être une meilleure affaire.
  - Entretenez régulièrement votre voiture — c'est très payant à la longue parce que cela vous évitera des réparations coûteuses.
  - Méfiez-vous des véhicules provenant d'une autre province dont la réglementation en matière d'inspection automobile est peut-être moins rigoureuse.
  - Lisez-bien tous les contrats.
  - Ne signez jamais une offre tant que vous n'êtes pas absolument sûr de vouloir acheter le véhicule.



- Ne vous laissez pas forcer la main. Si vous avez l'impression qu'on vous pousse à acheter, prenez du recul et réfléchissez. On se laisse souvent influencer, par un vendeur aimable comme par un vendeur agressif.
- Vérifiez les garanties pour savoir qui les offre. Le constructeur ? Le concessionnaire ? Une compagnie d'assurance ?
- Vérifiez la réputation de l'entreprise ayant fait le traitement anti-rouille.
- N'achetez pas une voiture d'occasion sans pouvoir vérifier son titre de propriété.
- Consultez les revues automobiles et autres publications destinées au consommateur pour connaître la réputation et les performances de la voiture que vous prévoyez d'acheter.
- Sachez ce que coûte une voiture :
  - l'essence,
  - l'huile,
  - les pneus,
  - les réparations,
  - le renouvellement du permis,
  - la vignette,
  - l'assurance.
- Vérifiez que le véhicule que vous essayez est assuré (et que vous l'êtes aussi).
- Écoutez le moteur (pas la radio ! — ça, vous pourrez le faire plus tard).
- Exigez une facture et vérifiez qu'elle précise bien tous les accessoires inclus, au cas où le propriétaire souhaiterait en retirer certains.
- Faut-il acheter une voiture neuve ou d'occasion ? Avez-vous le choix ?
  - les véhicules d'occasion sont moins chers ;
  - les véhicules d'occasion se déprécient (c'est-à-dire perdent de leur valeur) moins vite que les véhicules neufs ;
  - l'assurance d'un véhicule d'occasion est moins chère ;
  - les véhicules neufs exigent moins de réparation, et sont souvent couverts par une garantie ;
  - les véhicules d'occasion ne sont souvent pas garantis par le concessionnaire, et vous ne pourrez donc pas vous adresser à lui en cas de problème ;
  - les véhicules d'occasion reviennent plus cher à l'utilisation ;
  - on ne sait pas comment une voiture d'occasion a été conduite par ses précédents propriétaires.

- Assurez-vous d'avoir vraiment besoin d'une voiture. Quelles sont les autres options (bicyclette, transport en commun, etc.) ? Le jeu en vaut-il la chandelle ?
- Si finalement vous en achetez une, bonne chance, et surtout soyez prudent !



## LE LOGEMENT

### LE DÉMÉNAGEMENT

Le départ de la maison familiale risque de susciter une période difficile d'adaptation. Il entraînera des obligations financières qui viendront s'ajouter au bouleversement affectif. Nous aborderons ici certaines considérations, financières et autres, dont il faudra tenir compte.

Allez-vous vous installer tout seul ou emménager avec un ou plusieurs camarades ? Dans ce dernier cas, avec qui ? Vivre avec des amis — on vous l'a probablement déjà dit — n'est pas aussi facile qu'on pourrait le penser. Vivre avec quelqu'un, ce n'est pas du tout la même chose que d'aller au spectacle ou de sortir avec cette personne. Il est conseillé de fixer les règles de la maison dès le départ. Voilà les sources possibles de conflits :

- différences dans les habitudes de travail,
- différences dans la conception de l'hygiène et de la propreté,
- sens différent de l'organisation,
- différence dans les habitudes alimentaires,
- différences de goûts (loisirs, télé, musique),
- utilisation du téléphone,
- amis différents,
- utilisation de la salle de bains.

On pourra également considérer les points suivants.

- Recherchez-vous un logement meublé ou non ? Quel serait le plus avantageux pour vous ? Avez-vous des meubles à vous ?
- Les frais de mazout, d'eau, de gaz, d'électricité, de câble sont-ils compris dans le loyer ou seront-ils à votre charge ?
- Serez-vous loin de votre école ou de votre travail ? Est-ce que cela vous occasionnera des frais ou des économies ?
- Si vous déménagez pour aller étudier, voulez-vous vivre sur le campus ou non ? Si oui, pourrez-vous être logé dans une résidence ? Si non, avez-vous les moyens d'habiter ailleurs ? Cela vous coûtera-t-il plus cher ou moins cher ?

- Quels sont les services offerts par le propriétaire ? Quelles seront vos responsabilités ?
- Vérifiez, le cas échéant, les contrats entre propriétaires et locataires, de façon à vous familiariser avec les conditions et à connaître vos droits.
- Si vous avez une voiture, y a-t-il un stationnement ? Si non, y en a-t-il un à proximité ? Si oui, devrez-vous le payer ?
- Le quartier est-il bien fréquenté ? Joli ?
- Et les voisins ? Tranquilles ? Bruyants ? Sympathiques ?
- Vérifiez la plomberie, l'électricité, les appareils ménagers ? Ils s'avéreront très importants lorsque vous aurez emménagé. Par ailleurs, il faut qu'ils soient sécuritaires.
- Disposez-vous d'un espace pour entreposer vos affaires ? Vous coûtera-t-il quelque chose ?
- Consultez, le cas échéant, la législation provinciale sur le contrôle des loyers, et voyez si elle s'applique à votre cas.
- Ne louez rien sans avoir vu. Cela peut vous paraître évident, mais dans certains cas la demande d'appartements à louer si tellement forte et l'offre tellement faible que les gens louent par téléphone, sans avoir vu.
- Sachez dans quelles circonstances le propriétaire aura le droit d'entrer chez vous. Habituellement, un propriétaire ne peut entrer qu'en cas d'urgence ou après vous avoir donné un préavis de vingt-quatre heures.
- Vérifiez que la propriété est bien protégée.
- Combien devez-vous donner de préavis avant votre départ ?
- Attention, vous pouvez avoir des frais de déménagement — à moins que vous ne puissiez compter sur la camionnette ou sur les muscles de vos amis.
- Sachez que vous aurez peut-être à payer d'emblée deux mois de loyer (le premier et le dernier). C'est courant. Le propriétaire a ainsi une caution. Toutefois, il doit vous verser les intérêts sur le dernier mois.
- Faites la liste des ustensiles, des assiettes et des couverts, des petits appareils ménagers dont vous aurez besoin. Ces dépenses annexes peuvent finir par faire de grosses sommes.

Vous avez là un aperçu de ce qui vous attend si vous décidez de déménager. Sans coûter aussi cher que l'achat d'une maison, ce premier déménagement n'est cependant pas sans créer des tensions, des difficultés, des problèmes et des dépenses. Pensez-y bien à l'avance. Nous venons de parler d'acheter une maison, voyons maintenant cette étape décisive.

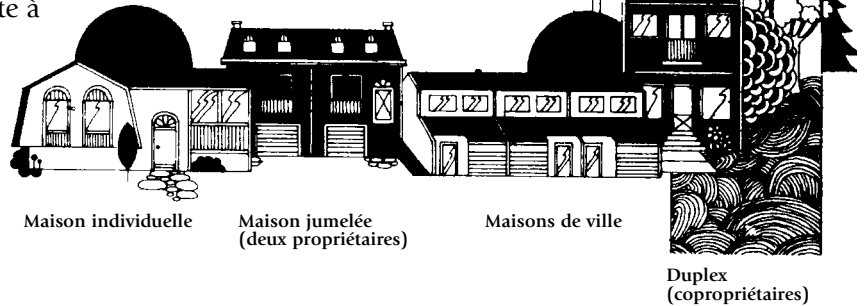
## L'ACHAT D'UNE MAISON

C'est une étape, nous l'avons vu plus haut, que bien des Canadiens ne franchiront jamais. Pour les autres — dont vous ferez peut-être partie — il y a un certain nombre de choses à savoir.

### TYPES DE MAISONS

La première décision à prendre à cet égard concerne le type de maison que vous recherchez. Voici quelques possibilités :

- **maison individuelle** — maison qui n'est attenante à aucune autre
- **jumelée** — maison qui est attenante à une autre (c'est-à-dire qui a un mur mitoyen avec une autre)



Source : *Protect Yourself*, vol. 8, n<sup>o</sup>1, décembre-janvier 1980.

- **maison de ville** — maison qui est rattachée à une autre maison de chaque côté (deux murs mitoyens)
- **duplex** — maison comprenant deux secteurs d'habitation, par exemple, un en haut, un en bas (les triplex en ont trois, les quadriplex en ont quatre) ; il peut s'agir d'une maison individuelle, jumelée, ou de ville.
- **appartement que vous achetez en copropriété**
- **caravane utilisée comme domicile** — il existe au Canada de nombreux sites réservés à ce genre d'habitations
- **habitation coopérative** — il s'agit de l'achat d'une propriété en coopération avec d'autres ; vous pouvez, par exemple, être propriétaire d'un appartement qui fait partie d'une coopérative gérée par ses membres.

Ce sera à vous de décider quel type de logement vous préférez et ce qui correspond à vos moyens. Malheureusement, ces deux choses ne vont pas toujours ensemble. En général, les maisons individuelles coûtent plus cher que les maisons jumelées. Il y a aussi un autre élément au moins aussi important, c'est le quartier.

Le prix des maisons varie énormément selon le quartier. Si elles sont sises dans un quartier très recherché, elles risquent de coûter très cher. Lorsque vous commencerez à chercher une maison, vous découvrirez très vite quels sont les quartiers chics.

Voyons de plus près ce qu'entraîne l'achat d'une maison sur le plan financier.



## LES EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES

Vous avez probablement déjà entendu prononcer ces mots-là, suivis de soupirs qui en disent long. Bien des propriétaires en ont souscrit un. Un emprunt hypothécaire (que l'on appelle très souvent au Canada une « hypothèque ») est tout simplement un emprunt que l'on contracte dans le but d'acheter une maison. C'est donc une dette qu'il faudra rembourser. Et pour bien des Canadiens, c'est une dette considérable, d'où les soupirs...

Prenons pour exemple une maison qui coûterait 240 000 \$. Si vous êtes comme la plupart des gens, vous ne disposez pas de cette somme pour payer votre maison comptant. Il vous faudra emprunter de l'argent pour la payer, et donc contracter un emprunt hypothécaire.

Soulignons tout de suite deux choses. Premièrement, il n'est pas aussi difficile qu'on le pense d'emprunter de grosses sommes pour acheter une maison ; ceci pour la raison très simple que le créancier — l'établissement financier qui vous prêtera l'argent — est virtuellement assuré de rentrer dans ses fonds. Pourquoi ? Parce que ces fonds sont investis dans un bien : une maison. Si vous ne vous acquittez pas de vos paiements, la maison pourra être vendue.

Deuxièmement, avant de vous accorder le prêt, la banque enverra un « évaluateur » qui estimera la valeur de la propriété que vous souhaitez acheter. Elle veut, en effet, s'assurer que vous ne paierez pas plus que ce que vaut la maison, et que la propriété par elle-même a une valeur suffisante pour que la banque puisse, le cas échéant, récupérer les fonds qu'elle vous a prêtés.

Il y a parfois une limite au montant que les banques peuvent accorder pour un prêt hypothécaire type ; c'est, par exemple, 75 % du prix d'achat. Dans notre exemple, on pourra donc contracter un emprunt de 180 000 \$ (soit 75 % de 240 000 \$). Cependant, il est souvent possible d'obtenir un prêt qui dépasse ce pourcentage. Étudiez la question si vous êtes dans cette situation.

### Quel est le maximum que je peux emprunter ?\*

<i>Lorsque le taux des prêts hypothécaires est à</i>	<i>Multipliez votre revenu annuel avant impôt par ce chiffre pour déterminer le maximum que vous pouvez emprunter</i>
4 %	4,6
5 %	4,2
6 %	3,8
7 %	3,5
8 %	3,2
9 %	2,9
10 %	2,7
11 %	2,5

\*Source : *Personal Finance For Dummies® For Canadians* de Eric Tyson et Tony Martin. © 1995 Eric Tyson et Tony Martin. Tous droits de reproduction réservés. Avec l'autorisation de IDG Books Worldwide, Inc. «...Pour les nuls» est une marque déposée de Sybex sous licence exclusive de IDG Books.

Imaginons que, dans notre exemple, l'acheteur ait réussi à accumuler 40 000 \$ et qu'il ait pris une « hypothèque » de 200 000 \$ pour acheter la maison qui en vaut 240 000. Or, payer une dette de 200 000 \$ est beaucoup plus difficile que de payer une dette de 3 000 \$. Cela demande également beaucoup plus de temps.

Moyennant des paiements raisonnables, on devrait pouvoir rembourser une dette de 3 000 \$ en quelques années. Qu'en est-il lorsque la dette s'élève à 200 000 \$ ? On peut souscrire un emprunt hypothécaire sur vingt-cinq ans, c'est-à-dire que vous aurez à payer votre dette pendant vingt-cinq ans. (Vous comprenez maintenant pourquoi les gens font la fête lorsqu'ils se sont acquittés de leur dernier versement.)

Comme vous vous en doutez, lorsqu'on met autant de temps à payer une dette, le montant des intérêts est considérable. Autrement dit, lorsque vous prendrez éventuellement une hypothèque, si vous pouvez la rembourser sur une période assez courte, faites-le. Vous réaliserez ainsi de très grosses économies.

Si vous prenez une hypothèque sur vingt-cinq ans, ces vingt-cinq ans représentent ce que l'on appelle la période d'amortissement. Attendu qu'une hypothèque est un prêt, il faudra payer des intérêts. Vous savez probablement aussi que les taux d'intérêt changent fréquemment. Ainsi, bien que vous remboursiez l'emprunt sur vingt-cinq ans, vos créanciers ne vous garantiront probablement pas le même taux d'intérêt pendant toute cette période. Ils souhaiteront renégocier ce taux après un certain temps — six mois, un an, deux ans, trois ans, quatre ans, etc.

De nos jours, il est rare qu'une banque accorde un prêt pour plus de cinq ou sept ans. À la fin de cette période, il faudra renégocier pour une autre période, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'hypothèque soit payée en totalité.

Ainsi, lorsque vous contractez un emprunt hypothécaire, il vous faudra prendre un certain nombre de décisions.

### CHOIX D'HYPOTHÈQUES

- Quel sera le montant de l'emprunt dont vous avez besoin ? (Le montant que vous emprunterez s'appelle le principal, comme dans n'importe quel prêt.)
- À qui emprunterez-vous ? (Là encore, faites des comparaisons car les banques se font concurrence.)
- Sur combien de temps voulez-vous amortir le prêt (c'est-à-dire combien de temps vous faudra-t-il pour rembourser le prêt) ?
- Quel taux d'intérêt paierez-vous ? Cela variera avec la durée du prêt que vous aurez choisie. En règle générale, plus cette durée est longue, plus le taux d'intérêt est élevé. Autrement dit, si vous pensez que les taux d'intérêt vont baisser, vous choisirez le court terme (par exemple, six mois). Cela vous permettra de renégocier pour tirer parti de la baisse des taux d'intérêt. N'oubliez pas, toutefois, que les taux d'intérêt peuvent aussi monter. Si vous pensez qu'ils vont monter, vous voudrez probablement vous engager pour un plus long terme (peut-être cinq ans) au taux actuel.
- Quelle sera la fréquence de vos paiements ? Seront-ils hebdomadaires, bimensuels, mensuels, tous les deux mois ? Payez le plus souvent possible. Vous paierez beaucoup moins si vous remboursez toutes les semaines ou toutes les deux semaines.

- Choisissez-vous une hypothèque « ouverte » ou « fermée » ? Une hypothèque « ouverte » vous laisse la possibilité de la payer en totalité à n'importe quel moment. Une hypothèque « fermée » ne vous permet de le faire que si le prêteur y consent (et il vous fera, en général, payer une pénalité importante). N'oubliez pas de demander des précisions sur les possibilités de paiement anticipé du capital. La plupart des banques vous laisseront payer chaque année un certain pourcentage du capital (10 %, par exemple).

Il y a d'autres choses à savoir avant d'acheter une maison. La part de votre maison dont vous êtes propriétaire (par rapport à la part hypothéquée) s'appelle votre « capital propre ». Si vous apportez 40 000 \$ pour acheter une maison qui en coûte 140 000, votre capital propre représente 40 000 \$. Si la valeur de la maison augmente et qu'elle passe à 160 000 \$, votre capital propre augmente proportionnellement. Vous devez toujours le solde de l'hypothèque, mais votre capital propre a augmenté de 20 000 \$. Plus vous payez rapidement votre hypothèque, plus votre part de capital augmente.

C'est pour cette raison que certaines personnes considèrent l'achat d'une maison comme un placement. Vous en connaissez probablement. Ils achètent une maison relativement délabrée à un prix modique, la rénovent, puis la revendent à un prix supérieur et encaissent la différence. D'autres achètent leur première maison dans un quartier où ils pensent que les prix vont monter. Ils resteront alors dans cette maison jusqu'à ce que les prix montent, puis ils la vendront, encaisseront la différence, et en achèteront une autre. (Mais attention aux surprises lorsque les prix baissent ! Cette recette est loin d'être infaillible.)

Si vous habitez une maison qui soit votre résidence principale et que vous la vendiez plus tard à un meilleur prix, vous ne paierez pas d'impôts sur le bénéfice que vous réaliserez. Cependant, si vous achetez une maison, que vous la louiez à quelqu'un et que vous la revendiez plus tard à un prix plus élevé, la différence s'appelle un gain en capital (ou une plus-value) et elle est imposable.

Enfin, n'oubliez pas que l'achat d'une maison entraîne de nombreuses dépenses, outre l'hypothèque : par exemple, les impôts fonciers, l'assurance, le chauffage, les réparations, l'eau, le gaz et l'électricité, l'entretien.

Cela explique en partie pourquoi vos parents ne vous ont pas acheté le poney dont vous rêviez lorsque vous étiez petit, ou cette bicyclette neuve, ou même aujourd'hui, cet ordinateur que vous convoitez. Un emprunt hypothécaire est un lourd fardeau financier qui oblige à faire des choix. Comme nous l'avons vu, une maison est le plus grand placement que font bien des Canadiens dans le courant de leur vie. Si vous décidez un jour d'en acheter une, arrangez-vous pour que ce soit une bonne affaire.

On peut, certes, dépenser l'argent, mais on espère aussi pouvoir en économiser. Dans ce cas, il faut savoir quoi faire de ces économies. Si vous les mettez dans un bas de laine, l'inflation risque, avec le temps, de réduire votre pouvoir d'achat. Il y a d'autres possibilités. La plus courante est le placement qui s'efforce de faire fructifier votre argent et accroît le pouvoir d'achat de ces économies. Parlons donc maintenant placement.